Votre Bulletin

Mai

2016



DISTRIBUTION D'ARBRES

VISITE DU PERSONNEL INCENDIE









LIFTIDEC DAOLIVEDTUDE

HÔTEL DE VILLE

926, rue Principale Est, Saint-Paul-d'Abbotsford Tél.: 450 379-5408 • Téléc.: 450 379-9905 www.saintpauldabbotsford.qc.ca

HEOKES D GOVEKTORE				
HÔTEL DE VILLE Lundi au jeudi		M C		
Vendredi		C		
TRAVAUX PUBLICS				
Lundi au jeudi	6 h 30 à 12 h	C		
	13 h à 16 h	C		
Vendredi	6h30à12h	C		

CONSEIL MUNICIPAL	*Élections par suffrage universel			
Maire	Monsieur Jacques Viens			
Conseiller, siège #01	Monsieur Robert Porlier			
Conseiller, siège #02	Monsieur Réjean Guillet			
Conseiller, siège #03	Monsieur Robert Marshall			
Conseiller, siège #04	Monsieur Pierre Pelletier			
Conseiller, siège #05	Monsieur Mario Larochelle			
Conseillère, siège #06	Madame Sylvie Ménard			

ÉDIFICES MUNICIPAUX





GARAGE MUNICIPAL / CASERNE POMPIER

926, rue Principale Est, Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) JOE 1A0

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES LOISIRS 35, rue Codaire, Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) JOE 1A0

PARC DES LOISIRS 35, rue Codaire, Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) JOE 1A0



BIBLIOTHÈQUE AZARIE-COUILLARD-DESPRÉS

926, rue Principale Est Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) JOE 1A0

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

JEUDI.....de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h

VENDREDI.....de 19 h à 21 h **SAMEDI**.....de 9 h 30 à 11 h

Comment soumettre vos articles dans le bulletin

Le bulletin municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford est publié et distribué à chaque mois. Les organismes à but non lucratif appuyés financièrement par la Municipalité sont invités à transmettre leurs communiqués au bureau municipal avant le premier mercredi du mois. Il suffit de faire parvenir les fichiers Word et les photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à:info@saintpauldabbotsford.qc.ca

Pour plus d'information : 450 379-5408, poste 221

SERVICES MUNICIPAUX

M Daniel-Éric St-Onge	

Directeur général dg@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 222
M. Jean-Raphaël Cloutier	
Adjoint au directeur général adjointdg@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 228
Mme Isabelle Robert	
Coordonnatrice des finances finances@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 225
Mme Laure Rodriguez	
Coordonnatrice des services municipaux coordination@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 223
Mme Jessica Gibas	,
Agente de soutien général/réception et perception info@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 221
Mme Catherine Rochefort Responsable de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire urbanisme@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 224
M. Francis Côté	
Inspecteur municipal/préposé aux permis inspecteur@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 230
M. Kevin Boisclair	
Responsable des Services publics/égout et aqueduc travaux@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 226
M. Francis Labrie	
Responsable aux travaux publics et voirie voirie@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 226
	poste 220
M. Marc-Antoine Labrie Préposé aux travaux publics et voirie	
voirie2@saintpauldabbotsford.qc.ca	poste 226

Directeur du Service de sécurité incendie par interim incendie@saintpauldabbotsford.qc.ca



Place au grand ménage du printemps!



Le mois de juin est à nos portes et nous pouvons bénéficier d'une température plus clémente. Il est maintenant temps de profiter de l'extérieur et en ce sens, la Municipalité encourage ses citoyens à procéder à leur grand ménage extérieur du printemps.

Diverses collectes se tiendront afin de vous aider dans cette tâche et parmi celles-ci, la collecte des résidus volumineux, le 7 juin, et la collecte des résidus domestiques dangereux et des technologies de l'information, le 16 juin.

Pour en connaître tous les détails, consultez la section « Infos municipales » de votre bulletin.

Un village propre et bien entretenu

Nous sommes tous très fiers de notre beau village et c'est pourquoi je tiens à vous rappeler toute l'importance d'entretenir collectivement les endroits publics de la municipalité. Parcs, cimetières, terrain de l'école, piste cyclable ; il est important de garder ces endroits propres et exempts de déchets. Votre collaboration est grandement appréciée!

Nous avons d'ailleurs installé des distributeurs de sacs pour recueillir les besoins de vos chiens au Parc des loisirs et au Parc d'accueil, aux abords de la piste cyclable. N'hésitez pas à les utiliser, sans oublier d'en disposer dans les poubelles prévues à cet effet.

Des arbres pour embellir notre environnement

Encore une fois cette année, la Municipalité distribuera des plants d'arbre à ses citoyens. Je vous invite donc à venir vous en procurer le samedi 28 mai prochain, à l'arrière de l'hôtel de ville, et ainsi contribuer à rendre notre environnement plus vert et accueillant. Vous trouverez tous les détails de cette distribution dans les prochaines pages.

Au plaisir de vous retrouver le mois prochain!

Jacques Viens

Maire de Saint-Paul-d'Abbotsford

CALENDRIER

MAI 2016						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	1	12	13	14
15	16	17		19		21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2016						
D	L	М	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	_	10	11
12	13		15			18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

- Collecte des matières recyclables
- Collecte des déchets domestiques
- Collecte des résidus volumineux
- Collecte des RDD et TIC 13 h 30 à 19 h au garage municipal
- Distribution des arbres
- Demi-Marathon des vignobles
- Hôtel de ville fermé : Journée nationale des Patriotes (mai) – Fête nationale (juin)
- Fête de l'été

Prochaines séances régulières du conseil

• 7 juin 2016 • 5 juillet 2016



Prochaine parution: fin mai





Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2015

Cet avis est par la présente donné :

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur en date du 31 décembre 2015 seront déposés à la session du conseil municipal, le mardi 7 juin 2016.

DONNÉ à Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 25° jour du mois d'avril deux mille seize.

Daniel-Éric St-Onge Directeur général



Distribution d'arbres

Dans le cadre du programme de distribution d'arbres, la Municipalité offrira gratuitement à ses citoyens une variété de jeunes pousses d'arbre.

Quand : samedi 28 mai 2016, de 8 h à 12 h; Lieu : cour arrière de l'hôtel de ville;

Considérant le nombre d'arbres disponibles (environ 1 600 plants), aucune réservation n'est permise. De plus, la quantité d'arbres distribuée sera limitée à 10 par adresse de propriété.

À noter qu'une preuve de résidence doit être présentée pour pouvoir bénéficier de ce service.

Règlement d'arrosage

Lavage des voitures et des aires de stationnement

Selon la réglementation en vigueur, l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins de lavage non commercial des voitures est permise à condition d'utiliser une lance à fermeture automatique et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins du lavage des aires de stationnement est **STRICTEMENT INTERDITE**.

L'arrosage

L'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes ou autres végétaux et pour relever le niveau d'eau des piscines (lorsque le niveau se situe au-delà de la demie de sa capacité maximale) est permise du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, sauf entre 19 h et 22 h les jours suivants :

- Les lundis: l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins énumérées au premier alinéa est prohibée en tout temps;
- Les mardis, jeudis et samedis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre pair ;
- Les dimanches, mercredis et vendredis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre impair.

L'arrosage d'un nouvel aménagement paysager est permis entre 17 h et 7 h, pour une période de 7 jours consécutifs, conditionnellement à l'obtention préalable d'un permis de la municipalité au coût de 20 \$.

La piscine

Le remplissage complet de toute piscine doit être effectué à l'aide d'un camion-citerne seulement. Il est interdit de le faire à même le réseau d'aqueduc municipal.

Bornes-fontaines

L'utilisation des bornes-fontaines est réservée à l'usage exclusif du Service de sécurité incendie. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Service de l'urbanisme au poste 224.

Offre d'emploi étudiant

PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS ET ESPACES VERTS

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 mai 2016 à midi, par courriel à adjointdg@saintpauldabbotsford.qc.ca ou par télécopieur au 450 379-9905.

Sommaire des responsabilités :

Voir à l'entretien des parcs, des espaces verts, des sites patrimoniaux et culturels de la municipalité.

Exigences:

- Être étudiant et poursuivre un programme d'études en vue de l'obtention d'un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Être en excellente condition physique ;
- Détenir un permis de conduire classe 5 ;
- Être âgé entre 15 et 30 ans.

Conditions d'emploi :

- Temps plein, 40 heures par semaine, début juin à la fin août ;
- Salaire : Entre 11 \$ 13 \$ / heure.





RAPPEL - RAPPEL SERVICE DE VIDANGE SÉLECTIVE des boues de fosses septiques

La MRC de Rouville débutera bientôt sa tournée de vidange des boues de fosses septiques sur le territoire de Saint-Paul-d'Abbotsford; vous recevrez bientôt une correspondance vous expliquant les procédures en ce sens.

Ce service étant de compétence régionale, il relève entièrement du bureau de la MRC de Rouville. Vous êtes donc invités à les contacter pour toute question concernant la méthode de vidange sélective, les aspects techniques de cette dernière et les dates précises où se tiendra ce service en vous adressant à monsieur Philippe Gagné, au 450 460-2127, poste 228 ou en consultant le site Internet de la MRC au www.mrcrouville.qc.ca .

Cependant, pour toute question concernant uniquement la facturation, seule responsabilité municipale, vous pouvez vous adresser à l'hôtel de ville.



Sacs pour chiens

Des distributeurs de sacs visant à recueillir les besoins de vos chiens ont été installés au Parc des loisirs et au Parc d'accueil, aux abords de la piste cyclable.

Cette installation a été pensée pour l'utilisation des résidents de Saint-Paul-d'Abbotsford et ses visiteurs; n'hésitez donc pas à les utiliser.

Nous vous rappelons cependant toute l'importance de disposer de ces sacs dans les poubelles installées sur le territoire, afin de conserver une municipalité propre et bien entretenue.



Visite de prévention incendie

Le Service de sécurité incendie de Saint-Paul-d'Abbotsford a débuté en mai ses visites de prévention auprès des résidents du territoire. Ces inspections se dérouleront principalement le jour et seront faites par les pompiers **officiellement identifiés par leur carte de préventionniste** émise par la Municipalité, avec hologramme.

Le rôle des pompiers sera de bien conseiller l'occupant sur les meilleures facons de protéger sa famille et ses biens des dangers du feu.

En l'absence de l'occupant d'un domicile, le pompier indiquera les correctifs constatés et relevés par inspection extérieure de la résidence et laissera un accroche-porte comportant un court formulaire indiquant les informations et les correctifs à apporter. Vous devez le compléter et le retourner, le plus tôt possible, à l'hôtel de ville, en vous présentant à la réception ou par voie postale.



Service de transport collectif à Saint-Paul-d'Abbotsford

Vous pouvez bénéficier, depuis quelques mois, d'un programme innovateur de transport collectif pour vous déplacer sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford et de Granby.

HORAIRES GÉNÉREUX, PRIX ABORDABLE ET SERVICE PERSONNALISÉ

Sécuritaire et disponible tous les jours, ce service ne coûte que 6 \$ par déplacement pour les résidents permanents qui possèdent la carte de transport collectif émise par la Municipalité. Le service est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. Afin de pouvoir utiliser le service, il suffit d'effectuer une réservation la veille en téléphonant chez Ami-Bus. Selon les réservations, le service est disponible :

Lundi au jeudi : 7 h à 21 h 30 Samedi : 9 h à 23 h 30 Jours fériés : 10 h à 21 h Vendredi : 7 h à 23 h 30 Dimanche : 10 h à 21 h

RÉSERVATIONS

Elles sont entièrement effectuées par téléphone chez **AMIBUS au 450 375-2069 #1,** la veille du transport avant 14 h, sur jour ouvrable seulement.

ANNULATIONS

Elles doivent être faites le plus tôt possible et au minimum, 1 heure avant le rendez-vous.



TARIFS

Passage simple: 6\$

Sans carte de résident permanent : 10 \$

Livret de 20 passages : 114 \$ Livret de 40 passages : 216 \$ Enfant de 6 ans et moins : Gratuit Paiement avec la monnaie exacte ou avec des billets déjà achetés.

Afin de bénéficier du tarif préférentiel de 6 \$, les usagers doivent présenter leur carte de résident permanent du transport collectif au moment de l'embarquement (carte délivrée par la Municipalité uniquement).

Un service Unique de transport porte-à-porte pour tous!



NOUVELLE PROCÉDURE

Permis de feu

Les feux à ciel ouvert

Les feux à ciel ouvert doivent faire l'objet d'un permis; ce permis est sans frais et vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet à l'hôtel de ville ou en ligne, sur le site Internet de la municipalité. La nouvelle procédure d'obtention de permis prévoit un engagement de la part du citoyen à respecter les conditions de la tenue d'un feu à ciel ouvert. Par cet engagement, le citoyen accepte aussi de débourser tous les frais relatifs aux déplacements du Service de sécurité incendie et les amendes s'y rattachant en cas d'infraction.

Le permis ne peut être accordé que pour un maximum de trois (3) jours, il est donc important de choisir vos dates en conséquence.

Lorsque se présentent des conditions climatiques défavorables au brûlage faisant en sorte qu'il y a un risque élevé de propagation du feu, tels une sécheresse, un vent fort ou un vent orienté en direction de matières inflammables, la demande de permis doit être refusée et tout feu déjà autorisé devra être éteint malgré le permis préalablement émis.

Le Service de sécurité incendie de Saint-Paul-d'Abbotsford suit les indications de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) pour les interdictions de brûlage en se référant au risque d'inflammabilité au site Internet suivant : www.sopfeu.qc.ca.

AVANT D'ALLUMER UN FEU, VEUILLEZ CONSULTER L'INDICE D'INFLAMMABILITÉ SUR LE SITE INTERNET DE SOPFEU OU APPELER AU 1-800-463-FEUX (3389).

Si l'indicateur est élevé ou extrême, les demandes de permis seront automatiquement refusées. Les permis sont acceptés seulement au moment où l'indicateur est bas ou modéré.

Les feux d'agrément

Les feux d'agrément en cour arrière des résidences sont fréquents en période estivale. Toutefois, pour que l'activité ait lieu en toute sécurité et dans le respect du voisinage, rappelez-vous ceci :

- Le foyer doit être situé à 3 mètres d'une ligne de propriété ;
- Surface de 1 mètre autour du foyer fait de matériaux non combustibles :
- Parois suffisamment élevées pour empêcher la propagation du feu :
- Pourvu d'une cheminée et d'une grille pare-étincelle.



Les matinées artistiques sont organisées par la Fondation Les enfants de l'Opéra.

artistiques

Buts et objectifs

Offrir des activités de stimulation aux enfants d'âge préscolaire et scolaire ($1^{\rm er}$ cycle) afin de développer :

- Les habiletés de motricité fine et globale ;
- Les habiletés cognitives ;
- Les habiletés sociales.

Développer l'intérêt des enfants pour l'apprentissage des arts. Permettre à l'enfant d'apprécier des œuvres artistiques et d'en connaître les créateurs.

Calendrier et lieu:

- Les piccolos (3-5 ans): semaine du 11 juillet 2016
- Les altos (6-8 ans): semaine du 18 juillet 2016

Horaire:

Du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h

Lieu:

Hall Fisk - 165, rang de la Montagne, Saint-Paul-d'Abbotsford

Équipe d'animation:

Responsable:

Aimée Gaudette-Leblanc,

musicothérapeute et animatrice d'éveil à la musique.

Collaborateurs:

Jocelyne Jodoin, arts plastiques Sabrina Angers, danse et mouvements

Lieu

Coût de l'inscription: 150 \$

Inscription à l'hôtel de ville de Saint-Paul-d'Abbotsford

depuis le 2 mai 2016.

Politique pour matinées artistiques :

*L'activité est assujettie à la politique de subvention de 50% des frais d'inscription par résident de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, jusqu'à concurrence de 250 \$ annuellement et sera applicable directement lors de l'inscription.

Pour information: 450 379-5408, poste 228.



Conférence



La Fondation pour la conservation du mont Yamaska, l'Association du mont Rougemont et la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska sont fières d'annoncer la tenue d'une conférence sur le Longicorne asiatique.

Originaire de Chine ou de Corée, cette espèce exotique envahissante a été découverte en 2003 en Ontario et peut entrainer la perte massive d'arbres.

La conférencière, Mme Lucie Gagné, biologiste des enquêtes phytosanitaires, nous entretiendra, entre autres, sur l'historique, les voies d'introduction, les signes et symptômes et les efforts d'éradication.

Date: Jeudi 9 juin, à 19 h 30;

Lieu: Hôtel de ville de Saint-Paul-d'Abbotsford. 926, rue Principale Est;

Coût: L'admission est gratuite pour les membres des trois groupes organisateurs et de 5 \$ pour les autres personnes:

Inscription: info@montrougemont.org ou 450 779-2725.



FRIPERIE PASSEZ AU SUIVANT

Vente de garage annuelle au profit de la Fabrique de la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford

Une vente de garage au profit de la Fabrique aura lieu les 28 et 29 mai sur le terrain du presbytère. Articles de cuisine, objets de décoration, livres, disques, jouets, matériel électronique, meubles et autres marchandises seront en vente.

Veuillez prendre note que la friperie sera également ouverte lors de ces deux journées.

Au plaisir de vous accueillir!



Période d'inscription pour les paniers bio saison 2016

C'est le temps de réservez votre paniers bio pour recevoir des légumes biologiques, frais, à chaque semaine.

- 2 formats de panier disponibles (petit-22 \$/semaine ou moyen 33 \$/semaine).
- Abonnement d'une durée de 21 semaines (juin à novembre).
- Possibilité de s'abonner pour un panier aux 2 semaines.
- 6 à 12 variétés à chaque semaine.
- Possibilité d'échanger des légumes sur place.

 Cueillette des paniers les jeudis de 16 h 30 à 18 h 30, directement à la ferme, 305 rue Principale Ouest, Saint-Paul-d'Abbotsford.

en forme en septembre prochain!

S'abonner aux paniers bio, c'est poser un geste concret pour l'environnement et pour soutenir un organisme à but non-lucratif qui aide les jeunes à s'intégrer sur le marché du travail.

Pour information ou inscription: www.jardinsdelaterre.org, info@jardinsdelaterre.org, 450 379-5079.



VENEZ FÊTER L'ARRIVE SAISON ESTIVALE EN LA SAINT-PAUL-D'ABBOT de l'été en FAMILLE! VENEZ FÊTER L'ARRIVÉE DE LA SAISON ESTIVALE EN FAMILLE À SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD!

Date: Jeudi 23 juin, de 13 h à 23 h; Lieu: Parc des Loisirs, 35 rue Codaire;

Plusieurs activités vous seront proposées pour vous amuser tout au long de la journée.

DÈS 13 h

- Jeux d'eau
- Jeux gonflables
- Jeux de kermesse
- Musique
- Maquillage
- Sculpteur de ballons

Apportez vos boissons

en canette! (Alcool permis)

DÈS 16 h

■ Hot-dogs, breuvages et sucreries gratuits...!

DÈS 20 h

- Prestation d'Amé et Yablevert
- Feu de joie

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS:

contactez M. Jean-Raphaël au 450 379-5408 poste 228 ou à adjointdg@saintpauldabbotsford.qc.ca.



AMÉ ET YABLEVERT EN SPECTACLE - DÈS 20 H !

Pour la fête de la famille, Amélie Larocque, originaire de Saint-Paul-d'Abbotsford, sera accompagnée du groupe Yablevert. Cette formation pop-rock existe depuis bientôt 20 ans. Le groupe, reconnu pour son énergie contagieuse, a fait le tour des salles de spectacles et festivals du Québec. On a pu également les remarquer en première partie d'artistes majeurs dont Marjo et Jean-Marc Parent. Composé, entre autres, du chanteur Paul Purcell et du directeur musical Etienne Chagnon, Yablevert est le groupe par excellence pour mettre le party dans la place...!



AVIS DE CIRCULATION Demi-Marathon des Vignobles

DIMANCHE 5 JUIN PROCHAIN

Nos courses débuteront et se termineront au Centre communautaire des Loisirs situé au 35, rue Codaire.



HORAIRE DES COURSES

8 h 00 : Départ du 1 Km

8 h 20 : Départ du 30 Km

8 h 30 : Départ du 21 Km Desjardins Granby-Haute-Yamaska

8 h 45: Départ du 15 Km

9 h 00: Départ du 10 Km du Vignoble Les Petits Cailloux

9 h 15: Départ du 5 Km **Boucherie St-Paul**

11 h 00 : Remise des médailles

FERMETURE DE ROUTES, ENTRAVES À LA CIRCULATION ET CIRCULATION RESTREINTE

Prendre note que la circulation automobile sera perturbée à Saint-Paul-d'Abbotsford de 8 h à 11 h le 5 juin 2016. Afin d'assurer la sécurité des coureurs et faciliter le bon déroulement de l'événement, la circulation de la route 112 en provenance de Granby sera détournée par le chemin de la Grande-Ligne et le rang Papineau. La circulation en provenance de Saint-Césaire par la route 112 sera détournée par la route 235.

La circulation locale sera toutefois autorisée, sur permission des services policiers et du Service de sécurité incendie. Une portion du rang Émileville sera fermée de 9 h 15 à 10 h 15 pour permettre le passage en toute sécurité des coureurs du 15 Km. Le rang de la Montagne sera aussi complètement fermé de 8 h 15 à 10 h 15, circulation détournée par le rang Fisk.

Autrement, bien que déconseillée afin de permettre à l'organisation et aux services d'urgence de pouvoir circuler, la circulation sera permise à contre-courant des coureurs, c'est-à-dire en faisant le tour du mont Yamaska en sens antihoraire, d'est en ouest, de Granby à Saint-Césaire. Des coureurs traverseront la route 112 aux intersections de la rue Codaire et du Grand rang Saint-Charles.

Soyez vigilants et prudents!